

## Les Objectifs du Développement Durable (ODD) : de la théorie au terrain

### Compte-rendu de la rencontre Jeunes Professionnels

**Date** : le 9 juin 2016

**Lieu** : Café le Voltigeur, 59 Rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris

**Intervenants** : Gérard Payen est l'ancien Conseiller au Secrétaire Général des Nations Unies sur les questions d'eau et d'assainissement. Il est actuellement Président du groupe de travail ODD du Partenariat Français pour l'Eau. Il est aussi Président d'honneur d'Aquafed. Mélisa Cran est chargée de mission au Partenariat Français pour l'Eau (PFE). Elle anime le Groupe de travail du PFE sur les ODD.

**Animateur** : Fabien Rabouille (réseau Projection) et Mélisa Cran.



## 1. Contexte & Objectifs

### 1. DES CONSTATS AUX OBSERVATIONS

Les Objectifs du Développement Durable (ODD), adoptés à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, comprennent 17 objectifs mondiaux pour la période 2015-2030. Ils font suite aux 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000 pour la période 2000-2015. Les ODD sont la nouvelle norme internationale pour les 15 années à venir, et les jeunes professionnels ainsi que les praticiens confirmés, au Nord comme au Sud, doivent assimiler et s'appropriier ces nouveaux Objectifs.



## 2. LES ATTENTES DE CETTE RENCONTRE

- ▶ **S'inscrire dans une continuité par rapport à la RM de 2013 sur les OMD avec Gérard Payen en estimant l'évolution par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015) :** continuité/différences entre les OMD/ODD, au niveau des objectifs (*goals*) et des cibles (*targets*)
- ▶ **S'approprier ces nouveaux Objectifs qui concernent tous les praticiens du développement :** comprendre comment les ODD sont pris en compte sur le terrain ( prise en compte des services essentiels dans les différents objectifs, nature et définition des indicateurs, collecte des données et acteurs responsables du *monitoring*, remontée et exploitation de ces données par les différents acteurs, etc.)
- ▶ **Comprendre l'intérêt des ODD et réfléchir ensemble à leur application :** identifier quel est l'intérêt de ces ODD pour la rédaction de projet de développement, identifier quelles peuvent être les limites des ODD (non-exhaustifs, Indicateurs plus restrictifs par rapport aux ambitions des cibles ...)

Lors de la présentation des participants, il s'est avéré qu'ils étaient issus de milieux professionnels variés. Certains avaient une très bonne connaissance des ODD en ayant suivi de près les négociations, tandis que d'autres découvraient ces nouveaux Objectifs pour la première fois.



## 2. Vis-ma-vie de Gérard Payen, conseiller au UN-SGAB

Lors de cette séance, une série de questions a été posée à Gérard Payen afin de mieux comprendre son rôle et ses actions dans le monde de l'eau.

Qu'est-ce que c'est « être conseiller au UN-SGAB » ?

Le [United Nations Secretary General Advisory Board](#) (UN-SGAB) on Water and Sanitation a été créé en 2004 à l'initiative de l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, suite au constat que le monde est complètement désorganisé en ce qui concerne les questions liées à l'eau. Il s'agit d'un groupe composé d'une vingtaine d'experts internationaux des questions d'accès à l'eau et à l'assainissement. Le mandat de ces experts s'est achevé en novembre 2015, faisant suite à 25 réunions officielles depuis 2004. Lors de ces réunions, le UNSGAB fournissait des recommandations au Secrétaire Général des Nations Unies et proposait des plans d'actions face aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement, notamment dans l'optique de galvaniser les actions menées dans le cadre des OMD.

Comment devient-on conseiller de Ban Ki Moon ? Que faire ?

Gérard Payen a travaillé dans le secteur privé de l'eau durant de nombreuses années. Après une carrière de fonctionnaire puis dans le secteur privé pour la construction d'usines de traitement d'eau potable au niveau international, il devient responsable du secteur eau de Suez environnement puis directeur de SUEZ jusqu'en 2003. Il est aujourd'hui Président d'honneur d'Aquafed (the *International Federation of Private Water Operators*), un groupe de défense d'intérêts des acteurs privés de l'eau créé en 2005, et président du groupe de travail sur les Objectifs de Développement Durable du Partenariat Français pour l'Eau, plateforme regroupant tous les acteurs de l'eau français publics et privés travaillant vers l'international. En 2003, il a contribué à un rapport sur le financement de l'eau (Financing Water for All, Camdessus), dont la réflexion est allée au-delà des questions de financement pour s'intéresser également aux questions de Gouvernance de l'eau. Suite à cette expérience, il a été invité à mobiliser ses différentes expériences au sein du groupe UNSGAB pour améliorer la gestion de l'eau et le financement grâce à de meilleures politiques publiques.

Vous avez eu l'occasion de découvrir de l'intérieur la machine des Nations-Unies : alors, efficacité incroyable ou lourde machine bureaucratique ?

Les Nations-Unies ne sont pas ce que l'on croit vu de l'extérieur : c'est à la fois un « Club des Etats » et un ensemble d'administrations, qui ont des fonctionnements différents. Les 193 Etats ont la possibilité, via l'ONU, d'échanger et de prendre des décisions de manière multilatérale dans un espace politique unique à l'échelle mondiale. Les administrations des Nations Unies ont des objectifs et des missions confiés par les gouvernements nationaux.

Quelle est votre plus grande fierté à l'UN-SGAB ?

Le UN-SGAB a réussi à faire exister « en soi » l'assainissement, qui n'existait dans aucun texte officiel sans être accolé aux mots « eau potable ». Comme personne ne percevait réellement ce qu'était la gestion des eaux usées, la priorité était toujours donnée à l'eau potable. Dorénavant, les questions d'égouts et d'excréments sont sur le devant de la scène lors des réunions ministérielles.

Une déception ou un regret par rapport aux actions de l'UN-SGAB ?

Un sentiment de frustration lors de l'arrêt de la mission de l'UN-SGAB en 2015, juste après la signature des ODD. Kofi Annan n'avait pas précisé la durée des mandats des experts internationaux de ce groupe : le UN-SGAB a donc été supprimé au bout de 12 ans, au lieu d'être renouvelé par une nouvelle équipe. Selon Gérard, ce groupe avait vraiment un rôle fondamental de médiation entre les différents acteurs de l'eau, aux visions et intérêts différents, et assurait le dialogue et la représentativité de tous.

L'UN-SGAB n'était pas une administration des Nations Unies, comme UN-Water, mais une enceinte de discussion. La question de l'eau concerne la plupart des Ministères (Environnement, Santé, Agriculture, etc.), et de nombreux pays ont un Ministère de l'Eau qui a généralement peu de pouvoir et qui est focalisé sur l'eau en tant que ressource (et pas en tant que service). Aux Nations-Unies, la difficulté est similaire : il est très difficile de créer une agence internationale de l'eau qui pourrait coordonner la trentaine d'agences onusiennes ayant un intérêt pour l'eau. Actuellement UN-Water n'a pas cet objectif politique.



### 3. Le Quizz OMG ! OMD vs. ODD

Les participants ont été divisés en deux équipes, qui proposaient à chaque question une réponse la plus proche de la réalité afin de gagner le plus de points possible. Gérard Payen répondait ensuite à la question et discutait avec les participants des réponses respectives.

#### 1) Combien de pays sont concernés par les OMD / ODD ?

Les OMD concernaient uniquement les pays/territoires en développement de l'Afrique subsaharienne, Afrique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, de l'Asie du Sud-Est, Asie de l'Est, Asie du Sud, Asie de l'Ouest, de Caucase et Asie centrale et d'Océanie, ce qui représente plus de 150 pays. Les ODD, quant à eux, représentent l'ensemble des pays ayant signé l'accord en septembre 2015, soit 193 pays. Il s'agit donc d'une feuille de route véritablement mondiale.

#### 2) Quelle approche a été adoptée pour définir les OMD et les ODD ?

Les OMD avaient en grande partie été déterminés par les pays développés de l'OCDE et les bailleurs de fonds internationaux. Son approche était descendante (*top-down*), le fil directeur de la négociation des OMD a été actionné par la hiérarchie dans une logique qui a été critiquée pour son « technocratie ». Concernant les ODD, les objectifs, cibles et indicateurs ont davantage été adoptés suite aux discussions entre les Etats dans un *Open Working Group* initié en 2012 par la Colombie. Les agences technocrates des Nations-Unies avaient un rôle d'experts et de consultation, mais n'avaient pas de rôle de décision. De plus, des consultations de la Société civile (« The World We Want ») ont amélioré la démarche participative, même si la Banque Mondiale a eu un poids bien supérieur dans la décision finale. La démarche est davantage ascendante (*bottom-up*).

#### 3) Combien y'a-t-il d'objectifs, de cibles et d'indicateurs ?

Les ODD ont une structure similaire à celle des OMD : les indicateurs alimentent en données les cibles, elles-mêmes comprises dans des grands objectifs. Le fonctionnement par cible permet de gagner en efficacité dans le suivi dans le temps (et d'identifier rapidement les retards en termes de réalisation des objectifs).

Pour les ODD, il y avait 8 objectifs, 21 cibles et 60 indicateurs. Les ODD, qui visent à s'appliquer à tous les problèmes du monde au Nord comme au Sud, comportent quant à eux 17 objectifs pour 169 cibles et 241 indicateurs (avant de potentielles dernières modifications pour le nombre d'indicateurs). La multiplication des cibles et indicateurs a été mise en doute au début du processus de négociation par peur d'un manque d'opérationnalité. Mais à l'heure des « *big data* », Gérard Payen estime qu'on aurait pu avoir davantage de cibles et d'indicateurs sans perdre en efficacité.

#### 4) Qui est en charge du monitoring ?

La notion de *monitoring* renvoie aussi bien à la production d'informations qu'à leur suivi dans le temps, ce qui implique une démarche politique forte pour le réaliser. La production d'informations à partir des 241 indicateurs est sous la responsabilité des agences onusiennes mondiales, qui récupèrent et vérifient la fiabilité des informations des agences statistiques des différents pays.

## 5) Focus sur l'Eau



Rencontre mensuelle du Réseau Projection – 9 Juin 2016



### Repère le mauvais chiffre de l'eau

783 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable  
Source : ONU 2012

Entre 1990 et 2015, la proportion de la population mondiale utilisant une source d'eau potable améliorée a augmenté de 76% à 91%  
Source : UN Water 2015,

946 millions pratiquent toujours la défécation à l'air libre  
Source: OMS/ UNICEF 2015

2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à un assainissement de base. Source : Joint Monitoring Programme - JMP, 2012

90% des eaux usées des pays en développement s'écoulent sans avoir été traité  
Source : UN Water, 2008

Entre 1990 & 2015 : 2,1 milliards de personnes supplémentaires bénéficient d'une installation sanitaire améliorée  
Source: OMS/ UNICEF 2015

La mauvaise statistique est celle de l'ONU qui dit qu'en 2012, 783 millions de personnes n'ont pas eu accès à l'eau potable. L'indicateur utilisé à l'époque pour qualifier l'eau de « potable » mesurait l'accès à une « source d'eau améliorée », c'est-à-dire protégée d'un certains nombres de contamination. Mais en réalité, cet indicateur ne permettait pas de garantir une réelle potabilité de l'eau : il est vrai que les OMD ont permis la construction d'un nombre important de source améliorée, atteignant même l'objectif OMD qu'ils s'étaient fixés, mais certaines de « source d'eau améliorée » distribuent malheureusement de l'eau contaminée. L'Objectif « Eau potable pour tous » est donc encore loin d'être atteint. Fort de cet apprentissage, le nouvel indicateur ODD accorde une importance plus grande non seulement à l'accès à l'eau mais également à sa qualité.

Un chiffre qui est plus exact est : « 1,8 milliard de personnes utilisent une eau contaminée par des matières fécales » (Source : Rapport 2015 du JMP (OMS/UNICEF)).



## Quelle cible eau se cache derrière ces icônes ?



### REPONSES :

Accès universel, à de l'eau potable non contaminée



Accès universel à des services d'assainissement et d'hygiène



Réduction des pollutions humaines



Gestion économe et durable des ressources afin de satisfaire tous les besoins (alimentaire, eau potable, énergie...)



Gestion de l'eau pour tous et par tous



Protection et réhabilitation des écosystèmes aquatiques

(Logos réalisés par le PFE).

## 4. Question pour un JP champion

La [liste la plus récente des objectifs, cibles et indicateurs](#) a ensuite été distribuée aux participants pour qu'ils puissent répondre aux question suivantes :

### 1) Laquelle de ces cibles n'est pas une vraie cible des ODD ?

- a. Lutter contre les changements climatiques
- b. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes
- c. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles
- d. Eliminer le racisme sous toutes ses formes : FAUX !**
- e. Garantir une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

### 2) Comment les services essentiels (eau-assainissement-déchets-énergie-mobilité) étaient-ils pris en compte dans les OMD et dorénavant dans les ODD ?

Dans les OMD, le seul objectif qui tenait compte des services essentiels était le 7 « Préserver l'environnement », ayant 3 cibles portant sur : « Intégrer les principes du développement durable », « réduire de moitié le pourcentage de population sans accès à l'eau potable et à l'assainissement de base », « améliorer les conditions de vies d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ».

Avec les ODD, la prise en compte des services essentiels est beaucoup plus nombreuse :

Deux objectifs comportent des **cibles transversales** aux services essentiels en garantissant à tous « l'accès aux services de base » : il s'agit des objectifs 1 « Pas de pauvreté » et 11 « Villes et communautés durables »

On retrouve également **l'accès à l'eau eau et l'assainissement** dans les objectifs 3 « Bonne santé et bien-être », 4 « Education de qualité », 6 « Eau propre et assainissement ». La question de l'Eau de manière plus large (Sécheresse, inondation, pollutions ...) se retrouve également dans : 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », 14 « Vie aquatique » et 15 « Vie terrestre ». Pour **l'énergie**, ce service essentiel dispose d'un objectif 7 qui lui est spécifique : « Energie propre et d'un coût abordable ».

Pour les **déchets**, on retrouve ce service dans l'objectif 12 « Consommation et production responsables ».

Pour les **transports**, on retrouve ce service dans l'objectif 9 « Industrie, innovation et infrastructure ».

## 5. La mise en situation avec un cas concret : le projet VIMAPRO

Enfin, la [fiche synthétique du projet VIMAPRO](#) (Vidange Manuelle Propre) a été distribuée à chaque participant. Grâce à la liste des cibles et indicateurs fournis précédemment, les deux groupes devaient dans un premier temps prendre connaissance du projet VIMAPRO, puis, dans un second temps, rattacher les activités réalisées dans le cadre du projet à des cibles d'ODD, dans l'optique de renforcer l'intérêt du projet auprès d'un bailleur de fonds par exemple.

On constate que les participants ont rattaché le projet VIMAPRO à une **vingtaine** de cibles (agriculture, catastrophe naturelle, santé, environnement, assainissement, etc.). Cependant, en regardant dans le détail la manière dont les **indicateurs** sont calculés et renseignent les cibles, on s'aperçoit que **seulement 11 cibles** peuvent réellement correspondre aux visées et activités du projet VIMAPRO :

- ▶ 1.4. Accès aux services de base
- ▶ 3.2. Mortalités néonatale et infantile
- ▶ 3.3. Maladies transmissibles
- ▶ 3.9. Pollution et contamination de l'air, l'eau et du sol
- ▶ 4.6. Lire, écrire, compter
- ▶ 5.4. Valoriser les travaux domestiques non rémunérés
- ▶ 6.2. Assainissement et hygiène adéquats
- ▶ 8.3. Création d'emplois décents
- ▶ 8.6. Réduction de la proportion de jeunes sans emploi
- ▶ 8.8. Promouvoir la sécurité sur le lieu de travail
- ▶ 10.2. Autonomiser les personnes (intégration sociale, etc.)

La question de la valorisation des activités de VIMAPRO qui s'insèrent dans une cible mais qui ne correspondent pas à l'indicateur proposé est posée. On soulignera par exemple :

- ▶ Indicateur 4.4.1 : « Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence » : si les vidangeurs manuels sont formés à de nouvelles techniques de vidange mais pas forcément aux outils informatiques et de communication, comment comptabiliser cette activité du projet ?
- ▶ Indicateur 2.4.1 : « Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable » : est-ce que la valorisation des boues de vidange sous forme de compost revendu aux agriculteurs est totalement compatible avec cet indicateur ?
- ▶ Indicateur 11.7.1. « Proportion moyenne de la surface urbaine construite consacrée à des espaces publics, par sexe, âge et type de handicap » : la suppression des lieux de dépotage sauvage, favorisant la création d'espaces publics propres, peut-elle correspondre à cet indicateur ?

La mise en situation a donc montré aux participants que les cibles sont nombreuses et ambitieuses mais que les indicateurs sont plus restrictifs dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, les ODD ne peuvent être exhaustifs et il est intéressant de s'apercevoir que certaines réalisations d'un projet n'auront pas forcément d'indicateurs adaptés, mais qu'elles peuvent avoir un aspect innovant qui peut néanmoins intéresser des bailleurs de fonds.

Gérard Payen rappelle que la mise en œuvre des ODD est une révolution de manière générale, et plus spécifiquement pour l'eau : l'humanité toute entière s'est défini ses priorités. Les agences onusiennes n'ont pas les mêmes agendas et elles n'opèrent pas toutes dans les mêmes pays. Il manque un chef d'orchestre qui régule car chaque agence défend ses propres intérêts. Mais pour la première fois, toutes les priorités des ODD sont prolongées et étoffées : elles deviennent toutes des priorités mondiales, au même niveau d'importance. Cette approche est perturbante pour certains acteurs institutionnels qui cherchent avant tout à défendre leurs intérêts (et leurs budgets) ainsi que pour certains acteurs privés ou étatiques lobbyistes. Se pose alors la question de savoir si ces ODD seront un jour réellement appliqués au vu de l'importance des acteurs réactionnaires.

Concernant l'eau, ce sujet était mineur aux Nations Unies lors des OMD. Les problèmes de stress hydrique ou de pollution des eaux n'étaient pas une priorité. Avec les ODD, le paradigme est totalement différent : l'eau, à part entière, devient une des 17 priorités et elle est appréhendée pour l'ensemble de ses problèmes : on retrouve l'eau dans près de 18 cibles.

Les pays en développement sont habitués à prendre en compte ces Objectifs onusiens dans leur stratégie de développement, ce qui n'est pas le cas des pays développés qui doivent encore faire des efforts. Par exemple, la France ne respecte pas les seuils minimums des standards ODD sur l'ensemble de son territoire, notamment dans les territoires ultramarins (Guyane, Mayotte, etc.). Les ODD vont également aider à redéfinir certains aspects de la stratégie nationale française de développement durable, en repensant notamment les connections à renforcer entre les Ministères. Chaque pays doit donc organiser l'action dans son territoire. Pour cela, sont comparés les résultats des politiques publiques existantes des pays et leur contribution aux ODD et lorsque l'écart est trop important, les politiques publiques doivent être révisées.

Les ODD, qui seront très probablement la nouvelle référence des politiques publiques pour tous les gouvernements de la planète d'ici 5 ans sont très ambitieux mais ils représentent un cap à tenir, et l'objectif de faire du mieux possible avant 2030.

## 5. Pour aller plus loin

Répondez à la consultation du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer sur la perception du public français sur les ODD et faites remonter l'eau comme une priorité, jusqu'au 6 Juillet ! : <http://enqueteur.cgdd.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=98783&lang=fr>

Retrouvez le kit pédagogique « l'eau dans l'agenda 2030 » produit par le Partenariat Français pour l'eau : <http://www.partenariat-francais-eau.fr/kit-pedagogique-agenda-post-2015/>

Et la page de suivi du Partenariat Français pour l'Eau dédiée aux ODD : <http://www.partenariat-francais-eau.fr/calendar/evenement/agenda-post-2015/>

Rencontre Jeunes Professionnels 17 mars 2016		
PRENOM	NOM	ADRESSE MAIL
Fabien	Rabouille	fabien.rabouille@reseauprojection.org
Valérie	Marie-Yagappa	valerie.marie-yagappa@reseauprojection.org
Gerard	Payen	
Melisa	Cran	melisa.cran@partenariat-francais-eau.fr
Jad	Sayegh	jad.sayegh@aquassistance.org
Faustine	Bidaud	faustine.bidaud@yahoo.fr
Catalina	Duque Gomez	catalinaduquegomez@gmail.com
Antoni	Konczynski	antonikonczynski@yahoo.fr
Anujan	Mohananajah	anujan.mohan@gmail.com
Aymeric	Bajot	aymeric.bajot@suez.com
Audrey	Pelerin	audrey@reseauprojection.org
Elodie	Rigot	erigot@gmail.com

Jean-Hugues	Hermant	jean-hugues.hermant@veolia.com
Laure	Criqui	criqui.laure@gmail.com
Anne-Charlotte	Beaugrand-Rivière	Anne-Charlotte.beaugrand@astee.org
Clara	Minjoulat-Rey	clara.minjoulat-rey@partenariat-francais-eau.fr
Sabrina	Marquant	marquantsabrina@gmail.com
Ludivine	Pasquier	ludipasquier@yahoo.fr

**La discussion continue !**

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos idées, ou vos propositions par mail :

[info@reseauprojection.org](mailto:info@reseauprojection.org)